

*Investissement Canada—Loi*

**M. Riis:** Monsieur le Président, les exportations de capitaux ont été de 17 milliards de dollars. Le fait nous inquiète car le climat établi par l'ancien gouvernement a interdit à toute personne sensée . . .

**M. Mazankowski:** Avec votre aide.

**M. Riis:** Nous avons toujours déploré que les gros ou petits investisseurs étrangers n'aient pas eu la moindre idée de la direction que nous prenions. La politique changeait toutes les semaines ou tous les mois. Nous nous efforçons d'instaurer dans l'économie la confiance et un sens de direction. Nous n'avons franchement pas besoin de laisser aux étrangers le soin de régler nos problèmes à notre place. Nous n'avons pas besoin d'aller nous prosterner devant les États-Unis ou d'autres pays pour les supplier de nous venir en aide. Le Nouveau parti démocratique fait confiance aux Canadiens. Nous pouvons nous occuper de nous-mêmes. Il pourra arriver que nous ayons besoin de capitaux étrangers, mais nous pouvons nous tirer d'affaires, et c'est là notre première priorité.

**M. Kempling:** Monsieur le Président, je voudrais demander au député de Kamloops-Shuswap (M. Riis) ce qu'il ferait dans le cas réel d'une demande qui a été faite à l'Agence d'examen de l'investissement étranger dont je vais lui donner les détails. Je suis au courant parce que mon entreprise était concernée. Nous avons pris contact avec ce que je décrirais comme une société d'un pays du nord de l'Europe, qui possédait une technologie qu'à notre avis, le marché canadien pouvait utiliser. En fait, tous ceux qui ont vu le produit ont jugé qu'il était formidable, qu'il améliorerait l'environnement, qu'il aiderait à réduire les coûts énergétiques et leurs coûts d'exploitation. Tous voulaient se le procurer.

Les représentants de cette société sont venus s'entretenir avec nous au Canada. Nos représentants sont ensuite allés là-bas tenir des réunions. Des deux côtés il s'est dépensé des milliers de dollars. Puis cette entreprise a entendu parler de l'Agence d'examen de l'investissement étranger. J'ai eu beau leur dire que j'étais député et que l'Agence approuvait 90 p. 100 des demandes, ils n'ont plus rien voulu entendre. Après avoir dépensé tous ces fonds, sachant ce que ferait sa technologie, qu'elle serait efficace sur le marché canadien, où elle projetait de l'appliquer grâce à une entreprise conjointe, cette société a carrément refusé de présenter une demande à une poignée de bureaucrates qui lui accorderait ou non l'autorisation d'aller de l'avant. Cette technologie n'avait jamais été utilisée au Canada. C'était une innovation. En outre, des négociations avaient été entamées en vue d'exporter cette technologie dans les régions septentrionales des États-Unis. Toutefois, nous avons été incapables de convaincre cette société de venir s'établir au Canada. Elle a refusé de le faire si elle devait comparaître devant une commission d'étude du gouvernement. En plus, des frais considérables étaient cause. Nous avons consacré des milliers de dollars aux déplacements, aux analyses techniques, à des études et ainsi de suite. En dépit de cela, la compagnie a déclaré qu'elle ne présenterait aucune demande à un organisme de l'État.

• (1720)

Je signale au député qu'il y a des milliers de cas semblables de sociétés qui auraient donné des emplois aux Canadiens. Le

Canada ne possède pas tous les talents. Nous en avons de nombreux, mais nous pourrions utiliser la technologie d'autres pays. Que ferait le député en l'occurrence?

**M. Riis:** Monsieur le Président, pour répondre à cette question, il faudrait voir quelle société a co-parrainé la demande. Je maintiens la position que j'ai prise au début de mon discours. Tout d'abord, je ne pense pas que les données dont a parlé le député existent effectivement, ou encore que l'examen de l'AEIE ait découragé des milliers et des milliers d'entreprises légitimes. Je voudrais bien voir certaines preuves à cet effet. Je n'en ai jamais vu de concrètes. Je n'ai entendu que des bruits et des rumeurs. Si ces preuves existent, que le député me les montre.

Toute entreprise légitime qui souhaiterait s'installer aux États-Unis, en Australie ou ailleurs subirait le même genre d'examen. Il n'est plus possible d'arriver comme une fleur dans un pays donné et de décider simplement d'y faire un investissement. Il n'existe pratiquement aucun pays qui le permette. Si les députés d'en face en connaissent, qu'ils me disent quels sont ces pays qui permettent aux hommes d'affaires de s'installer sur leur territoire sans faire l'objet d'un examen quelconque. Je les mets au défi de m'énumérer ces pays.

**M. Malone:** Monsieur le Président, le député de Kamloops-Shuswap (M. Riis) cherche constamment à perpétuer la crainte d'investisseurs étrangers au Canada. Je voudrais demander à ce député—qui parle sans cesse de la grande confiance que lui inspirent les Canadiens—s'il a des craintes au sujet des investissements que les Canadiens pourraient faire ailleurs dans le monde? Pourquoi affiche-t-il cette attitude nationaliste qui risque de nous emmurer et de nous empêcher de nous épanouir sur la scène internationale? Je viens d'une province qui exporte un excellent produit. Ce n'est pas un produit tangible. Il s'agit de la technologie du secteur pétrolier. L'Alberta est l'un des plus grands vendeurs de technologie pétrolière. Cette technologie non seulement crée des emplois dans l'ouest du Canada, mais ses effets se répercutent également sur les entreprises de fabrication du Centre. Pourquoi le député a-t-il tellement peur que le Canada ne dispose d'un marché plus vaste si, par ailleurs, il prétend faire confiance à ses concitoyens? Pourquoi croit-il que les Canadiens ne sont pas en mesure de soutenir la concurrence internationale et que nous devrions ériger autour de nous des barrières artificielles? Pourquoi se méfie-t-il du potentiel des Canadiens au point d'éprouver le besoin de nous faire cet horrible discours où il proposait d'ériger des barrières pour nous protéger? Les Canadiens sont-ils dénués de toute valeur?

**M. Riis:** Monsieur le Président, je tiens à affirmer très clairement, comme je l'ai déjà dit, que les Canadiens ont besoin d'activités de recherche et de développement pour pouvoir accaparer une plus large part des marchés internationaux. Le député pourra lire mon allocution demain. Il ne m'a manifestement pas écouté lorsque j'ai mentionné précisément ce fait. C'est important. Pour y arriver, il nous faut être plus actif dans le domaine de la recherche et du développement. Les statistiques montrent que les sociétés étrangères établies au Canada ont moins d'activités de recherche et de développement que les sociétés canadiennes. En fait, les entreprises canadiennes sont quatre fois plus actives que leurs consœurs étrangères quand il s'agit de recherche et de développement. C'est là le point que je veux faire valoir. Si nous voulons créer des marchés à l'étranger et si nous voulons profiter des occasions que nous